Commission de l' ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DANS LES PROVINCES MARITIMES — Les universités des Maritimes sont accessibles aux résidants des régions rurales

NOTE À LA RÉDACTION: Vous trouverez la liste des résultats clés après le communiqué.

Les résidents en milieu rural ont accès aux études universitaires et, lorsqu'ils complètent leurs études universitaires, ont le même taux de succès que leurs collègues originaires de milieux urbains, selon une étude publiée aujourd'hui, le 25 juin 2008, par la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes.

L'étude, Résultats des diplômés universitaires originaires de milieux rural et urbain dans les Maritimes, suggère que le nombre et la répartition des campus universitaires dans les Maritimes permettent aux jeunes des régions rurales d'accéder à une université. Bien que les étudiants originaires de milieu rural empruntent davantage pour faire leurs études, ils ont autant de succès que leurs pairs des régions urbaines lorsque vient le temps de faire leur entrée sur le marché du travail ou de poursuivre leurs études

L'exactitude des résultats du sondage est de plus ou moins 1,5 point de pourcentage dans une proportion de 19 fois sur 20.

« L'objectif principal de cette étude était de déterminer si les diplômés des régions urbaines et rurales ont autant de succès lorsque vient le temps de faire leur entrée sur le marché du travail ou de poursuivre leurs études, et la réponse est positive » a dit Mireille Duguay, directrice générale de la Commisson.

M^{me} Duguay remarque que, parmi les titulaires d'un diplôme de premier cycle, le taux d'emploi deux ans après la graduation était de 95 pour cent, et les salaires annuels moyens étaient de 34 853 \$.

« Nous avons également remarqué qu'au sein de la promotion de 2003, le nombre de diplômés originaires des régions rurales et des régions urbaines était proportionnel à celui de la population générale, ce qui semble indiquer que les jeunes des régions rurales et urbaines ont l'égalité d'accès aux universités de la région ».

D'après les résultats du rapport, les diplômés des régions rurales (69 pour cent) avaient beaucoup plus tendance à emprunter que leurs confrères originaires des régions urbaines (59 pour cent), et étaient particulièrement plus susceptibles d'emprunter de l'argent du gouvernement (58 pour cent contre 44 pour cent).

En moyenne, les diplômés de 2003 originaires des régions rurales ont emprunté un total de 25 652 \$ pour leur programme, soit presque 5 000 \$ ou 24 pour cent de plus que ceux provenant des régions urbaines.

M^{me} Duguay explique que cette tendance s'explique probablement en partie par le fait que les étudiants des régions rurales ont des dépenses plus élevées, car ils doivent quitter le foyer familial pour poursuivre leurs études. De plus, les diplômés des régions rurales sont plus susceptibles de provenir d'une famille à revenu plus faible, ce qui augmente les probabilités qu'ils répondent aux critères d'admissibilité des programmes gouvernementaux de prêts aux étudiants et ce qui leur permet d'emprunter des montants plus élevés.

Le sondage a été mené grâce à un partenariat entre les gouvernements du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard et la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes et réalisé grâce à la coopération des universités de la région. Il a été mené par une tierce partie, Market Quest, qui est un spécialiste en études du marché, et le rapport intégral a été préparé par E. Dianne Looker. Cet automne, la CESPM prévoit mener un deuxième sondage auprès des diplômés de 2003.

La Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes a été établie en 1974 pour aider les institutions et les gouvernements à améliorer l'éducation postsecondaire. Les 19 membres de la Commission proviennent des Provinces maritimes et représentent des établissements d'enseignement supérieur, des gouvernements provinciaux et le grand public.

POUR LES DIFFUSEURS:

Les résidents en milieu rural ont accès aux études universitaires et, lorsqu'ils complètent leurs études universitaires, ont le même taux de succès que leurs collègues originaires de milieux urbains, selon une étude publiée aujourd'hui, le 25 juin 2008, par la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes.

L'étude, Résultats des diplômés universitaires originaires de milieux rural et urbain dans les Maritimes, suggère que le nombre et la répartition des campus universitaires dans les Maritimes permettent aux jeunes des régions rurales d'accéder à une université. Bien que les étudiants originaires de milieu rural empruntent davantage pour faire leurs études, ils ont autant de succès que leurs pairs des régions urbaines lorsque vient le temps de faire leur entrée sur le marché du travail ou de poursuivre leurs études

L'exactitude des résultats du sondage est de plus ou moins 1,5 point de pourcentage dans une proportion de 19 fois sur 20.

Selon Mireille Duguay, directrice générale de la Commission, l'objectif de cette étude était de déterminer si les diplômés des régions urbaines et rurales ont autant de succès lorsque vient le temps de faire leur entrée sur le marché du travail ou de poursuivre leurs études, et il semble que ce soit effectivement le cas.

Parmi les titulaires d'un diplôme de premier cycle, le taux d'emploi deux ans après la graduation était de 95 pour cent, et les salaires annuels moyens étaient de 34 853 \$.

Personne-ressource pour les médias : Shannon McKenna-Farrell

Commission de l'enseignement supérieur des

Provinces maritimes

506-453-3039

Courriel: mckenna-farrell@mphec.ca